

## LE TABAC ET LES QUESTIONS ÉCONOMIQUES

### A) SURVOL DES EMPLOIS, REVENUS, COÛTS ET PROFITS LIÉS AU TABAC - QUÉBEC

#### ■ Emplois au Québec:

L'industrie du tabac au Canada engage directement 3 943<sup>1</sup> employés, dont environ 2321 au Québec<sup>2</sup>. (\*S'ajoutent à cela les employés des 1326 producteurs agricoles de tabac<sup>3</sup>—pour lesquels le nombre d'employés n'est pas disponible—dont 279 au Québec<sup>4</sup>.) ⇒ **TOTAL : 2321 emplois\***

#### ■ Revenus pour le Gouvernement du Québec :

La taxe fédérale sur les produits du tabac rapporte environ 2 031 millions<sup>5</sup> \$ par année pour le Gouvernement du Canada, et les taxes provinciales spécifiques sur les produits du tabac représentent 1 873 millions<sup>6</sup> \$ de plus pour les provinces<sup>7</sup>. Pour le Québec, les taxes sur le tabac représentent actuellement 490 millions<sup>8</sup> \$ en revenus par an<sup>9</sup>.

⇒ **TOTAL : 490 millions \$**

#### ■ Coûts annuels attribuables au tabac pour le Québec<sup>10</sup> :

Les coûts liés au tabac comprennent les coûts directs des soins de santé comme les hospitalisations, les soins médicaux, et les médicaments (2 644 480 000 \$ au Canada dont 661 313 000 \$ au Québec), les pertes indirectes de productivité dues aux maladies et à la mortalité (6 657 289 000 \$ au Canada / 1 691 295 000 \$ au Québec), les coûts de prévention et recherche (51 200 000 \$ au Canada / 9 930 000 \$ au Québec) et d'autres coûts comme les incendies (16 548 000 \$ au Canada / 4 110 000 \$ au Québec).

⇒ **TOTAL : 2 367 millions \$**

#### ■ Profits de l'industrie du tabac qui proviennent des fumeurs québécois:

Les profits<sup>11</sup> canadien pour l'industrie du tabac représentent environ 1 149 millions \$ au total, soit 815 millions \$ pour Imperial Tobacco<sup>12</sup> (qui détient 69.3% du marché canadien<sup>13</sup>), 188 millions \$ pour Rothmans<sup>14</sup> (qui détient 17.96% du marché<sup>15</sup>) et une estimation de 146 millions pour RJR Macdonald (qui détient 12.7% du marché canadien<sup>16</sup>, extrapolée à partir des profits des deux autres cibles). Les profits générés par les fumeurs Québécois (qui représentent environ 30 % de tous les fumeurs Canadiens<sup>17</sup>) se chiffrent donc à 344 700 000 millions de dollars.

⇒ **TOTAL : 344,7 millions \$**

#### ■ Bénéfices à l'étranger<sup>18</sup> :

Entre 1987 et 1993, l'industrie du tabac a versé la presque totalité (99.4%) de ses bénéfices en dividendes à ses actionnaires. Près de 60% de ces bénéfices ont été versés à l'étranger.

<sup>1</sup> Industry Canada, Strategis, 1998, cité dans Physicians for a Smoke-Free Canada, Cigarette Industry in Canada : Wages and Employment, Juillet, 1998. [document d'information]

<sup>2</sup> Estimé à partir de : Imperial Tobacco Ltée, 1996; Nadeau, J-B, «Imperial Tobacco écrase ses concurrents», *Revue Commerce*, février 1995, p.48 et Rothmans / Benson & Hedges (1996)

<sup>3</sup> Conseil canadien des fabricants des produits du tabac. 1993. Le tabac au Canada 1992, 1 juin 1993, cité dans Cunningham, R. 1997. La guerre du tabac : l'expérience canadienne, Centre de recherches pour le développement international 1997, Ottawa, Ontario, Canada, p. 198.

<sup>4</sup> Bureau régional du ministère de l'Agriculture, Joliette

<sup>5</sup> (Ne comprennent pas les taxes de ventes fédérale (TPS) ou provinciales.)

<sup>6</sup> (Ne comprennent pas les taxes de ventes fédérale (TPS) ou provinciales.)

<sup>7</sup> Public Accounts of each jurisdiction, 1991-92 to 1996-97, cité dans Physicians for a Smoke-Free Canada, Tax Revenues from Tobacco Sales, juillet 1998. [document d'information]

<sup>8</sup> (Inclue la taxe de vente provinciale)

<sup>9</sup> Association pour les droits des non-fumeurs, Médecins pour un Canada sans fumée, Société canadienne du cancer, Coalition québécoise pour le contrôle du tabac, « Une recension des dommages », octobre 1999, tableau D, page p.66,

<sup>10</sup> Single, E.; Robson L.; et al.. 1996. The Cost of Substance Abuse in Canada, Canadian Centre on Substance Abuse, Toronto, ON, Canada.

<sup>11</sup> Profits non-taxés

<sup>12</sup> Imasco Ltée. 1998. Rapport annuel 1998.

<sup>13</sup> *Filter Tips*. 1998. Market movements. *Filter Tips*. Première édition, automne 1998.

<sup>14</sup> Rothmans Inc. 1998. Rapport annuel 1998.

<sup>15</sup> *Filter Tips*. 1998. Market movements. *Filter Tips*. Première édition, automne 1998.

<sup>16</sup> *Filter Tips*. 1998. Market movements. *Filter Tips*. Première édition, automne 1998.

<sup>17</sup> 2 002 000 millions de Québécois versus 6 764 000 millions de Canadiens en 96/97 selon Santé Canada

<sup>18</sup> Léo-Paul Lauzon, « Analyse socio-économique : L'industrie du tabac au Canada (1987 à 1993) », Université du Québec à Montréal, Montréal, mai 1994

## B) LA PERSPECTIVE ÉCONOMIQUE

- **Dans le cadre du débat sur la réduction du tabagisme, les arguments économiques sont secondaires** : la réduction du tabagisme est avant tout une question de santé publique et de préservation de notre patrimoine le plus précieux : la vie humaine. Le nombre total de décès imputables au tabagisme au Canada en 1991 est estimé à 45 064, dont 12 000 au Québec. Les tendances laissent à penser qu'en l'an 2 000, un total de 46 910 décès seront imputables au tabagisme<sup>19</sup>.

## C) L'IMPACT DE LA RÉDUCTION DU TABAGISME SUR L'ÉCONOMIE

- **La Banque mondiale a déterminé que le financement d'activités en rapport avec le tabac donne des résultats négatifs en terme de rendement économique**. C'est pourquoi sa politique est de ne plus accorder de financement pour la production, la transformation ou la commercialisation du tabac et d'aider le secteur de la santé et les organismes gouvernementaux à concevoir des programmes destinés à réduire le tabagisme.<sup>20</sup> Elle recommande à ses partenaires financiers d'adopter une politique identique.
- **L'impact économique réel des mesures antitabagiques est souvent grossièrement exagéré**<sup>21</sup>. Les mesures de réduction du tabagisme n'interdisent pas la production ni la vente de cigarettes du jour au lendemain, mais agissent à long terme sur la demande des produits du tabac. La réduction du tabagisme est un phénomène à long terme dont les effets mettront plusieurs années à se manifester. La vente et l'usage du tabac se poursuivront pendant des années pour subvenir aux besoins des 6,7 millions de fumeurs canadiens actuels<sup>22</sup>.
- **Une baisse de la demande du tabac ne signifie pas une baisse du niveau d'emploi total d'un pays**. L'argent que les fumeurs dépensaient autrefois pour des cigarettes sera dépensé sur d'autres produits et services, produisant d'autres emplois pour remplacer ceux qui seraient perdus dans l'industrie du tabac. Les études consultées par la Banque mondiale montrent que la plupart des pays ne verront aucune perte d'emplois nette, et que, au contraire, plusieurs verraient des gains nets, si la consommation du tabac diminuait.<sup>23</sup>

Facteur de coût	Coût
Accroissement de l'absentéisme	230 \$
Baisse de la productivité	2 175 \$
Hausse des primes d'assurance-vie	75 \$
Coût des aires pour fumeurs	85 \$
<b>Total :</b>	<b>2 565 \$</b>

**Les employés qui fument engendrent des coûts particuliers pour leurs employeurs**. Ces coûts sont calculés à 2 565 \$ par employé par année<sup>24</sup>.

- **Une réduction de la main-d'œuvre dans l'industrie du tabac pourra s'effectuer avec un minimum de perturbations sur le marché du travail**. La main-d'œuvre de l'industrie du tabac diminue toute seule. Les fabricants de tabac réduisent leur main-d'œuvre depuis le début des années 1980, et embauchent peu de nouveaux travailleurs. Par conséquent, l'âge moyen des employés est élevé et nombre d'entre eux prendront leur retraite durant la prochaine décennie.<sup>25</sup>

<sup>19</sup> Ellison, L. F.; Mao, Y.; Gibbons L. 1995. Projections de la mortalité imputable au tabagisme au Canada, 1991-2000. *Maladies chroniques au Canada*, 16(2).

<sup>20</sup> Banque Mondiale. 1992. Politique de la Banque mondiale sur le tabac, Banque mondiale, Washington, DC, É.-U.

<sup>21</sup> Allen, R.C. 1993. Le faux dilemme, L'impact des politiques de contrôle de l'usage du tabac sur l'emploi au Canada, University of British Columbia, février 1993, p.41.

<sup>22</sup> Santé Canada. 1999. National Population Health Survey Highlights pour 1996/97.

<sup>23</sup> The World Bank. 1999. Directions in Development. Curbing the epidemic, Governments and the Economics of Tobacco Control.

<sup>24</sup> « Bilan de la consommation du tabac : Les coûts de l'usage du tabac en milieu de travail », Le Conference Board du Canada, Janvier 1997

<sup>25</sup> Allen, R.C. 1993. Le faux dilemme, L'impact des politiques de contrôle de l'usage du tabac sur l'emploi au Canada, University of British Columbia, février 1993, p.40.

- À titre d'exemple, lorsque Imperial Tobacco annonça en avril 1999 un investissement de 60 millions \$ pour moderniser leur usine à Montréal, ils ont ajouté que **le nombre d'employés de production dans l'usine diminuera de plus de 15% au cours des prochaines années dû uniquement aux retraites ordinaires et à l'attrition normale**<sup>26</sup>.
- **L'économie peut réagir à la baisse de consommation de cigarettes en créant dans les autres industries au moins autant d'emplois qu'il s'en est perdus dans la production du tabac**<sup>27</sup>. Cette constatation fut confirmée par deux études de l'industrie elle-même<sup>28</sup>.
- **L'industrie menace souvent d'exporter ses emplois si le gouvernement adopte des mesures de contrôle du tabac importante. Or, il reste peu d'emplois qui puissent être perdus dans les domaines de la culture et de la fabrication** : la majorité des emplois liés au commerce du tabac se trouvent dans le secteur de la distribution et demeureront au Canada, quel que soit l'endroit où se fait la production<sup>29</sup>. Les pertes d'emplois survenues au cours des dernières années furent surtout dues à des réorganisations internes et à la mise en place de technologie plus performante.<sup>30</sup>

#### D) LA TAXATION DES PRODUITS DU TABAC

- **La taxation est une mesure de santé publique**. Chaque fois que le prix réel (ajusté de l'inflation) augmente de 10%, la consommation baisse de 2 à 8 %. Les adolescents—ceux qui forment la majorité de ceux qui commencent à fumer—sont particulièrement sensibles au prix des cigarettes. Des études suggèrent qu'une augmentation de 10% du prix se traduit chez eux par une baisse de consommation de plus de 10% et elle en dissuade beaucoup à commencer à fumer.<sup>31</sup>
- **Malgré la baisse de consommation qui l'accompagne, une hausse des taxes sur le tabac augmente les revenus gouvernementaux**<sup>32</sup>. Ce phénomène s'explique en partie par le fait que, toute proportion gardée, la valeur des revenus perdus par la réduction de la demande ne rejoint pas la valeur des revenus supplémentaires liés à la hausse de la taxe, puisque les consommateurs qui sont dépendants de la nicotine réagissent lentement aux hausses des prix. Un modèle développé dans le cadre d'une étude de la Banque mondiale a conclu qu'une modeste augmentation de 10% de la taxe d'accises augmenterait les revenus gouvernementaux d'environ 7%.<sup>33</sup>
- **La menace de la contrebande a été sérieusement réduite depuis la crise de contrebande en 93-94 :**
  - 1) **Le rôle qu'a joué l'industrie dans la contrebande des cigarettes canadiennes est maintenant connu** : En décembre 1999, le Gouvernement fédéral a déposé une poursuite de plus de un milliard \$ US contre RJR Macdonald (présentement JTI-Macdonald) pour son implication dans la contrebande; deux administrateurs (des cics Brown & Williamson et RJR Macdonald) ont été condamnés aux États-Unis pour leur participation dans la contrebande; les documents internes d'Imperial Tobacco montrent que la compagnie était non seulement prête à profiter de la contrebande, mais à l'alimenter.<sup>34</sup>
  - 2) En second lieu, à cause de la récente entente de 206 milliards de dollars conclue entre les états américains et les compagnies de tabac, **les prix des paquets de cigarettes aux États-Unis ont augmenté à un point tel qu'ils dépassent de beaucoup le prix des paquets vendus ici**. Actuellement, le prix d'une cartouche de cigarettes en Ontario et au Québec est en moyenne 19 \$ inférieur à celui que l'on retrouve dans les états américains frontaliers.<sup>35</sup>

<sup>26</sup> Ravensbergen, J. 1999. Imperial Upgrades at St. Henri, *The Gazette*, 27 avril 1999, p. .

<sup>27</sup> Allen, R.C. 1993. Le faux dilemme, L'impact des politiques de contrôle de l'usage du tabac sur l'emploi au Canada, University of British Columbia, février 1993, p.41.

<sup>28</sup> Stoffman, D. 1987. Where There's Smoke, *Report on Business Magazine*, septembre 1987.

<sup>29</sup> Allen, R.C. 1993. Le faux dilemme, L'impact des politiques de contrôle de l'usage du tabac sur l'emploi au Canada, University of British Columbia, février 1993.

<sup>30</sup> Allen, R.C. 1993. Le faux dilemme, L'impact des politiques de contrôle de l'usage du tabac sur l'emploi au Canada, University of British Columbia, février 1993.

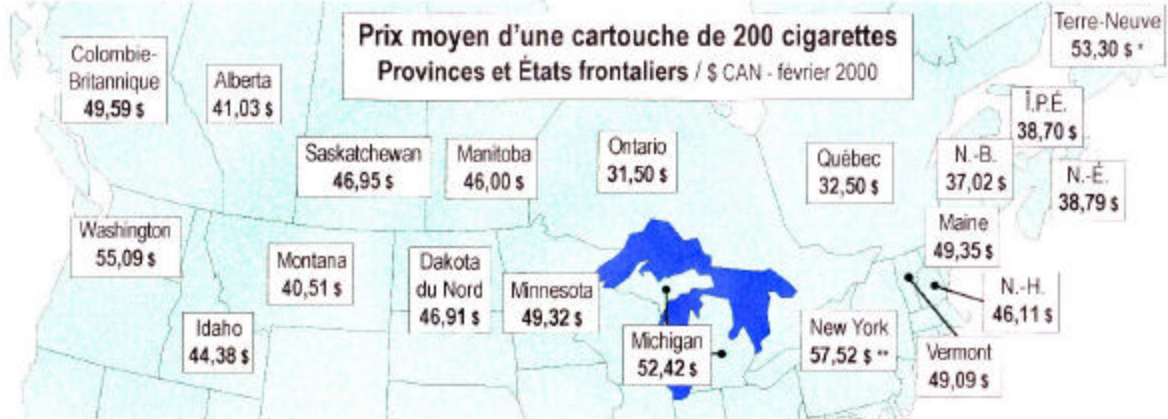
<sup>31</sup> Organisation mondiale de la santé. 1998. L'épidémie de tabagisme: bien plus qu'un problème de santé. (155)Rev. [ WHO Information sheet. Aide-Mémoire. ]

<sup>32</sup> The World Bank. 1999. Directions in Development. Curbing the epidemic, Governments and the Economics of Tobacco Control.

<sup>33</sup> The World Bank. 1999. Directions in Development. Curbing the epidemic, Governments and the Economics of Tobacco Control.

<sup>34</sup> Marsden, W. Tobacco Firms Eyed Smuggling, *The Gazette*, 28 avril 1999.

<sup>35</sup> Smoking and Health Action Foundation. "Prix moyen d'une cartouche de 200 cigarettes: Provinces et États frontaliers, février 2000.



**Notes :**

Les données américaines proviennent à l'origine d'une publication de l'industrie, *The Tax Burden on Tobacco*, et ont été ajustées pour tenir compte de l'impact du règlement hors cour de novembre 1998, de l'augmentation de taxes au New-Hampshire en juillet 1999, de l'augmentation du prix de gros annoncée aux grossistes le 27 août 1999, de l'augmentation de taxes dans l'état de New York décidée en décembre 1999, et de l'augmentation du prix de gros du 14 janvier 2000. (« Cigarette Packs to Jump 22 Cents », Associated Press, le 31 août 1999 ; « New York State to double cigarette tax to \$1.11 a pack », Reuters, 17 déc. 1999 ; « Tobacco Cos. Boost Cigarette Prices », Associated Press, 14 janvier 2000.) Les données canadiennes tiennent compte de l'augmentation annoncée le 5 novembre 1999. Taux de conversion de 1,4452 \$ CAN / \$ US en date du 7 février 2000. Les prix incluent toutes les taxes provinciales et des États qui sont applicables, ainsi que la TPS canadienne (taxes locales de certaines juridictions américaines exclues).

\* Des taxes moins élevées s'appliquent dans certaines régions du Labrador.

\*\* En tenant compte de la hausse de taxes, équivalente à 8,09 \$ CAN par cartouche, qui entre en vigueur le 1er mars 2000. (Voir *New York State Assembly, Health Care Reform Act of 2000.*)

Source : Fondation pour la lutte contre le tabac, Ottawa.

- 3) **Des mesures efficaces sont à la disposition du gouvernement pour empêcher la résurgence de la contrebande** : une plus grande surveillance des agissements de l'industrie; l'interdiction du commerce de cigarettes hors-taxes; le renforcement des règles liées à l'exportation, y compris une hausse substantielle de la taxe à l'exportation qui rendrait la contrebande des exportations non-rentable; l'instauration d'un système de marquages sur les paquets de cigarettes faisant état des taxes payées, visibles et spécifiques à chaque province.

## E) L'IMPACT ÉCONOMIQUE DE L'INTERDICTION DE LA COMMANDITE DE TABAC

- **La commandite de tabac représente bien moins de revenus pour les événements culturels ou sportifs qu'on aurait tendance à le croire** : La commandite des événements culturels par les fabricants de tabac représente moins de 1 % des revenus totaux des événements commandités dans environ 40 % des cas, et entre 1 et 9 % du total des revenus dans environ 50 % des cas<sup>36</sup>.
- **Les événements sportifs qui acceptaient l'argent de l'industrie du tabac sont des exceptions** : seuls quelques-uns d'entre eux (la course automobile, le tennis, le golf, les tournois équestres) utilisaient la commandite liée au tabac. La grande majorité des événements sportifs amateurs et professionnels ne l'acceptent pas.
- **Il existe des solutions pour remplacer les commandites de l'industrie du tabac**. En Australie, les événements sont commandités à partir d'un fonds gouvernemental avec administration autonome dont l'argent provient d'une taxe spéciale sur le tabac, et ces commandites s'effectuent sous forme de campagnes santé (ex. : « QUIT »). Au Québec, le gouvernement a réservé un pourcentage de la hausse des taxes de 1998 (12 millions \$) pour subventionner les événements qui renoncent à la commandite de tabac.

<sup>36</sup> Étude réalisée par la Conférence canadienne des arts, citée par la Société canadienne du cancer, mars 1996

- **Quand un événement offre un bon potentiel de promotion, il peut trouver d'autres commanditaires.** Air Canada a remplacé Player's comme commanditaire du Grand Prix de Formule Un à Montréal ; le Festival International de Jazz de Montréal sera commandité par GM Canada pour remplacer du Maurier ; Craven 'A' a été remplacé par Loto-Québec en tant que commanditaire du Festival Juste Pour Rire à Montréal. AT&T Communication et Rogers AT&T prendront la relève pour remplacer du Maurier au Internationaux du Canada féminins du tennis; ISL commanditera la série Masters masculin.

## F) L'IMPACT ÉCONOMIQUE DES RESTRICTIONS SUR L'USAGE DU TABAC

- **On ne peut pas compter sur les forces du marché pour régler le problème de l'exposition des non-fumeurs à la fumée secondaire.** La fumée secondaire est une question de santé publique au même titre que l'hygiène des denrées comestibles ou la sécurité des lieux. On ne compte pas sur les forces du marché pour s'assurer que la nourriture servie dans les restaurants soit de qualité : on compte sur les normes gouvernementales et sur des inspections périodiques.
- **Toutes les études indépendantes ont démontré que les revenus des restaurants ayant adopté une politique sans fumée n'ont pas diminué** après l'adoption de cette réglementation, et que plusieurs restaurants ont même vu des hausses de revenus<sup>37, 38, 39</sup>. Parmi les revues qui ont publié des études en ce sens on retrouve le *Journal of the American Medical Association*, le *Journal of Public Health Management Practice*, le *American Journal of Health Promotion*, le *North Carolina Medical Journal*, le *American Journal of Public Health*, le *Journal of Community Health* et le *Morbidity and Mortality Weekly Report*.
- **La plus récente étude a examiné l'effet des interdictions totales de fumer dans les restaurants sur le commerce touristique**, et ce, dans trois états et six villes américains. Le résultat : le commerce touristique ne semble pas avoir été affecté négativement par les interdictions de fumer dans les restaurants, et aurait même augmenté.<sup>40</sup>
- **Les gens qui fréquenteraient plus souvent les restaurants sans fumée sont plus nombreux que ceux qui couperaient dans leurs sorties.** Selon un sondage Angus Reid, « 39 % ont indiqué qu'ils fréquenteraient les restaurants plus souvent, 46 % ont dit que cela ne ferait pas de différence et 16 % ont indiqué qu'ils iraient moins souvent, **pour un gain net positif de 23 %**<sup>41</sup>. » Un sondage new-yorkais a produit des résultats semblables<sup>42</sup>.
- **Le Conference Board of Canada a effectué une étude à l'échelle nationale auprès des restaurants ayant totalement interdit l'usage du tabac. L'organisme conclut que « l'instauration d'un environnement sans fumée a eu l'effet souhaité. La réaction des employés à la politique d'interdiction de fumer a été positive ; de plus, la majorité des restaurants ont signalé la satisfaction de la clientèle à cet égard, ce qui indique que celle-ci a aussi eu une réaction favorable. . . . L'interdiction de fumer s'est révélée une expérience positive pour la majorité des restaurants visés par l'étude. ... Les données (...) ne renforcent pas la thèse que l'interdiction de fumer puisse nuire aux affaires en général. »**<sup>43</sup>.
- **Il faut se méfier des études qui affirment que l'interdiction du tabac nuit aux affaires. Il s'agit le plus souvent d'études financées par l'industrie**, comme celles commanditées ou effectuées par l'*Empire State Restaurant and Tavern Association* (financée par Philip Morris), *Price Waterhouse* (chercheur appuyé par l'industrie) et la *New York Tavern and Restaurant Association* (financée par l'industrie). Dans d'autres cas, il s'agit de **mauvaises interprétations d'études indépendantes** qui, au contraire, appuient la position des restaurants sans fumée.

<sup>37</sup> Glantz, S.A.; Smith, L. 1994. The effect of Ordinances Requiring Smoke-Free Restaurants on Restaurants Sales, *American Journal of Public Health*, 84(7).

<sup>38</sup> Smoke Free Educational Services, Reasons Why Restaurants Should be Smokefree.

<sup>39</sup> Maroney, N.; et al. 1994. The Impact of Tobacco Control Ordinances on Restaurant Revenues in California, Claremont Institute for Economic Studies, janvier 1994

<sup>40</sup> Glantz, S.A.; Charlesworth, A. 1999. Tourism and Hotel Revenues Before and After Passage of Smoke-Free Restaurants Ordinances, *Journal of the American Medical Association*, 281(20), 1911-1918.

<sup>41</sup> Angus Reid Group Inc. 1996. Poll of 3200 GTA residents, avril 1996.

<sup>42</sup> Gallup Inc. 1994. Public Opinion Poll on New Yorkers Attitudes about Smoke-free Dining, octobre 1994.

<sup>43</sup> « L'incidence économique de l'interdiction de fumer dans les restaurants », Conference Board of Canada, mars 1996, p. 2.